Commune de Myon

1 rue Georges Colomb 25440

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 7 MAI 2025 à 20h15

Etaient présents : Mesdames Yolande Boichut, Maire Anne-Sophie, Marielle Castella, Colette Petetin, Sarah Vionnet et Messieurs, Faivre Claude, Patrick Deleule, Benoît Martin, Louis Vallet.
Était absent excusé : Messieurs Cabaud Claude et Bardey David
Était absent : néant
Quorum : cinq
Secrétaire de séance : Madame Yolande Boichut

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 27 mars 2025
- Pont du Ranch : plan de financement modifié
- Amortissement des réseaux secs du lotissement
- Choix de l'architecte pour le diagnostic de l'église
- Prime IFSE
- Stagiairisation agent
- Questions diverses

Madame le Maire demande à ajouter un projet de délibération à l'ordre du jour :
- Renouvellement contrat agent

Les conseillers acceptent cette proposition.

Validation du procès-verbal du 27 mars 2025

Le procès-verbal de la réunion du 27 mars 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

Pont du Ranch : plan de financement modifié

Madame le Maire informe les conseillers que, les études diverses (géotechniques, recherche plomb et amiante, environnementales) ainsi que la maîtrise d'œuvre doivent être incluses dans le plan de financement pour la sollicitation des demandes de subventions.

Par conséquent, le nouveau plan de financement qui sera envoyé aux différents organismes sera le suivant :

Travaux	Entreprises	Montant HT	Montant TTC
Maitrise d'œuvre	PMM Synergies & Solutions	68 760.00	82 512.00
Etude géotechnique	Géotec	10 510.00	12 612.00
Recherche de plomb et repérage amiante avant démolition	Qualiconsult	800.00	960.00
Diagnostic faune flore	Species	5 450.00	6 540.00
Travaux pont en treillis métallique		648 570.00	778 284.00
Total		**734 090.00**	**880 908.00**

Après délibération, le Conseil Municipal valide ce nouveau plan de financement.

Les subventions attendues sont les suivantes :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)			
Financements publics			
Etat	DETR	146 818.00	20 %
Région			
Département		60 000.00	10 %
Programme National Ponts Travaux	« au fil de l'eau »	440 454.00	60%
Auto-financement			
Fonds propres		0.00	
Emprunt		86 818.00	
Total HT		734 090.00	100 %

Amortissement réseaux secs lotissement et rue Georges Colomb

Madame le Maire rappelle aux conseillers les travaux concernant l'enfouissement des réseaux secs qui ont été réalisés en 2024 pour un montant de 39 955 euros. Ces travaux doivent être amortis selon la réglementation M57 et ce, à compter de 2025 et sur une durée de 15 ans.
Après délibération, le Conseil Municipal valide cette décision.

Choix de l'architecte pour le diagnostic de l'église

Ce thème sera abordé lors de la prochaine réunion de Conseil Municipal.

Prime IFSE

Madame le Maire expose aux conseillers que l'IFSE (attribution de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) avait été instaurée par délibération du 28 janvier 2021 pour les agents employés par la collectivité. Une revalorisation peut être appliquée à compter du 1er mai 2025.
Après délibération, le Conseil Municipal décide d'appliquer l'IFSE à Mesdames Gros et Guyot ainsi qu'une augmentation à Mesdames Delbecque et Bonvicini.

Stagiairisation agent

Après délibération, le Conseil Municipal décide de stagiairiser Madame Guyot Sonia aux postes d'agent postal communal (17 h hebdomadaires) et d'accompagnatrice scolaire (14 h hebdomadaires) à compter du 1er mai 2025.

Renouvellement contrat agent

Après délibération, le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de Madame Carré Sylvie du 16/07/2025 au 15/07/2026.

Questions diverses

- ⇨ ***Entente Scolaire*** **:** les communes faisant partie de l'Entente Scolaire (Bartherans-Cussey sur Lison - Goux sous Landet – Echay – Lizine) ont validé plusieurs devis de travaux dans l'école :
  - Remplacement de sanitaires : Michel Bourgeois
  - Travaux sur réseau électrique : Christian Rigaut
  - Remplacement du sol du hall : Maxime Guignard et Gedibois.

Les travaux sont tous programmés pendant les vacances scolaires d'été.

- ⇨ **Entretien des chaudières gaz** : Un contrat de maintenance est signé avec l'entreprise MOREL d'Eternoz.

- ⇨ **Réseau d'eau potable** : Une vanne incendie et une vanne dans le château d'eau, toutes deux vétustes, doivent impérativement être remplacées dans les meilleurs délais sans quoi l'Agence Régionale de la Santé pourrait sanctionner la commune. L'intervention a été programmée le lundi 12 mai. Merci aux habitants, très compréhensifs et merci à Louis et Henri pour le temps consacré à la bonne réalisation des travaux.

- ⇨ **Sécurité routière** : Plusieurs personnes nous ont déjà fait part de la dangerosité de certains véhicules motorisés dans le village. La commune avait déjà pris l'attache des services de l'Etat pour connaître les outils à sa disposition pour faire ralentir les usagers de la route. En l'absence d'une étude globale d'aménagement de la traversée de village, la commune ne pourra pas investir massivement dans des travaux de sécurité routière car les principaux financeurs ne participeront pas aux dépenses.

Une réflexion pour la pose de panneaux « Priorité » en entrée de village ou la réalisation de marquages au sol ont été proposés. La commune prendra contact avec le Service des Routes du Département pour affiner sa réflexion. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées sur ce point.
En attendant, nous souhaitons dans un premier temps sensibiliser tous les habitants du village et nous leur demandons d'être prudent sur toute la traversée du village et de respecter les limites de vitesse en agglomération.

- **Travaux piste forestière** : Parce que les travaux prévus répondent à la problématique de la défense incendie des forêts, la subvention estimée initialement à hauteur de 50 % et portée à 65 % du coût total des travaux.

- **Corvée du village du 3 mai** : Encore un grand merci à tous les habitants qui ont participé au nettoyage annuel du village et à ceux qui ont nettoyé extérieur et intérieur de l'église en vue de l'exposition d'art. Merci également à tous les usagers qui n'hésitent pas à nettoyer régulièrement les abords de leur maison qui sont parfois du domaine public. C'est à grâce à vous tous que nous pouvons être fiers de notre beau village 😊.

- **Appel à bénévole (s) :** Nous recherchons une ou des personnes qui accepteraient de nettoyer l' « ancien réservoir ». Il s'agit du bac du trop-plein du réservoir, en haut de la Rue des Vignes. Si cela vous intéresse, merci de le faire savoir à un membre du conseil municipal.

- **Heures de tonte** : Rappel :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h00

Point Info Assos :

L'association La Co'Lison - Collectif pour une vallée vivante, vous convie à la soirée " La Super Bamboche" qui aura lieu le **samedi 21 juin** à l'occasion de la fête de la musique sur la place André Oudet **à Myon, à partir de 18h00.**
Nous proposerons concerts, spectacle, repas et buvette.
Retrouvez notre programmation sur notre page facebook Co'Lison.
Nous recherchons activement des bénévoles qui voudraient se joindre à nous pour organiser ce bel événement : montage, décoration, démontage et d'autres missions encore, si vous souhaitez participer n'hésitez pas à nous le faire savoir!
Demande d'informations par mail lacolison@gmail.com ou par téléphone au 0686501600 (Mariana)

Merci!
La Co'Lison

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

Le Maire
Vionnet Sarah

MAIRIE DE MYON (Doubs)

Tél : 03.81.63.75.40
Email : mairie@myon.fr
Site : www.myon.fr

La secrétaire
Boichut Yolande